Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada
Ministry Secretariat | Secrétariat du Ministère
Canada

CANADIAN URBAN VICTIMIZATION SURVEY

Patterns in Property Crime

Bulletin 9

PATTERNS IN PROPERTY CRIME

Crimes involving property loss and damage are a source of growing public concern. The financial costs of replacing stolen or damaged property place severe hardship on some Canadians, particularly those from lower or fixed income households. Victimization surveys show that in addition to the suffering caused by material loss, victims of such property crimes as break and enter can experience severe psychological reactions.

This Bulletin describes the findings of the Canadian Urban Victimization Survey as they relate to property victimization in the city of Edmonton. An earlier Bulletin in this series (Bulletin 8) dealt with patterns in violent crime. In 1982, 61,000 Canadians in seven cities[1] were interviewed about their perceptions of crime and the criminal justice system, their experiences with crime in 1981, and the impact the experience had upon them. In 1985, this survey was replicated in Edmonton using the same methodology and core questionnaires.

[1] The seven cities included in the 1982 survey were Greater Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montreal, Halifax-Dartmouth and St. John's. A more detailed description of the survey methodology can be found in Appendices 1 and 2.

Data from the two surveys make it possible to begin to trace patterns in this city in the risk of victimization, reported and unreported crime, the extent and distribution of certain crimes, and victims' perceptions of crime and the criminal justice system. The better our understanding of factors which affect risk, and of the circumstances in which specific offences are most likely to occur, the greater will be our chances of reducing crime through the development of effective crime prevention programs, and of mitigating the consequences of crime through effective services for victims.

The Socio-Economic Context of the Survey

The relationship between socio-economic and demographic factors and the level of crime in a city, region, or country has long been the subject of interest to researchers and policy makers alike. On the basis of these two surveys, spaced only three years apart, it is once again evident that the relationship is very complex, and that data from an historical series of identical surveys would be required to identify the most important elements that determine trends and patterns.

As described in Bulletin 8, Edmonton, the capital of Alberta, is a city of approximately 600,000 people. At the time of the Canadian Urban Victimization Survey (CUVS) early in 1982, the oil industry in northern Alberta was at a peak and Edmonton was enjoying considerable prosperity. The adult population (aged 16 and older) was about 404,200 (CUVS, 1982). Individuals and families were attracted to Edmonton by employment opportunities which caused a corresponding boom in housing and service industries. The net migration into Edmonton from other provinces in Canada was approximately 10,000 in 1981 (Statistics Canada, 1986). By the time of the second victimization survey in 1985, the oil industry was in a slump and the level of unemployment had increased. The net migration out of Edmonton in 1984 was about 13,000 (Statistics Canada, 1986). The adult population in 1985 was estimated to be 420,300 (CUVS, 1985).

By 1985, the proportion of males in the Edmonton population had increased from 47% to 50%, and those who described their employment status as "looking for work" in the survey year had increased from 2% to 6%[2]. In 1985, 55% of Edmonton residents were in paid employment compared to 62% in 1982. The mean age of the adult population had also increased from 35.4 in 1982 to 36.4 in 1985. One in three Edmonton residents were single and approximately one-half were married in both survey years. The average number of evening activities outside the home each month increased from 21 per adult resident to 23.

[2] Unless otherwise indicated, changes or differences which are described in the text are statistically significant at the .05 level. This means that we are 95% sure that the noted change was not simply a chance result of the particular sample selected for interview (see Appendix 3).

General Patterns in Property Victimization

Given the increase in the number of adult males in the population, and the increase in both unemployment and evening activities over this three year period, an increase in the incidence of property crime might have been expected.

This was not the case, however. The 1985 survey uncovered an estimated 89,600 incidents of property crime (break and enter, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism) in the 1984 calendar year. This represents a 16% *decrease* from the 107,100 property crimes estimated to have occurred in Edmonton in 1981. While there was no appreciable change in the estimated incidence of violent crime over the same time period (see Bulletin 8), the decline in property crime was statistically significant (Table 1 and Figure 1).

Property crimes recorded by the Edmonton police also decreased — with some year-to-year fluctuations — from 49,790 incidents in 1981 to 45,414 in 1984 (Figure 2). Although the crime categories used in the Canadian Urban Victimization Survey approximate, as closely as possible, the major crime classifications used by the police to compile Uniform Crime Reports, caution is required when comparing these two measures of crime because of important differences between them. For example, the surveys captured only those incidents involving Edmonton residents while police statistics reflect all incidents known to have occurred in Edmonton, whether they involved residents, commuters or visitors. Police statistics include vandalism and theft of property involving business premises while survey statistics include only property crimes against private homes and personal property. In addition, estimates based on survey data include all incidents which were reported to interviewers whether or not they came to the attention of the police. As a result of these differences, the victimization surveys uncovered approximately twice as many incidents as were recorded by the police in both 1981 and 1984 (reference years for the 1982 and 1985 surveys). Nevertheless, the *direction* of change was similar using these two independent measures.

Estimated Incidence of Property Crime in Edmonton, 1982 and 1985

Type of Incident	1982	1985
Break and Enter	17,000	15,600
Motor Vehicle Theft	3,400	3,200
Theft of Household Property	40,600	34,800
Theft of Personal Property	29,100	22,000
Vandalism	17,000	14,000
Total Property Crimes	107,100	89,600

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982, 1985).

FIGURE 1

ESTIMATED RATES OF PROPERTY CRIME IN EDMONTON, 1982 AND 1985

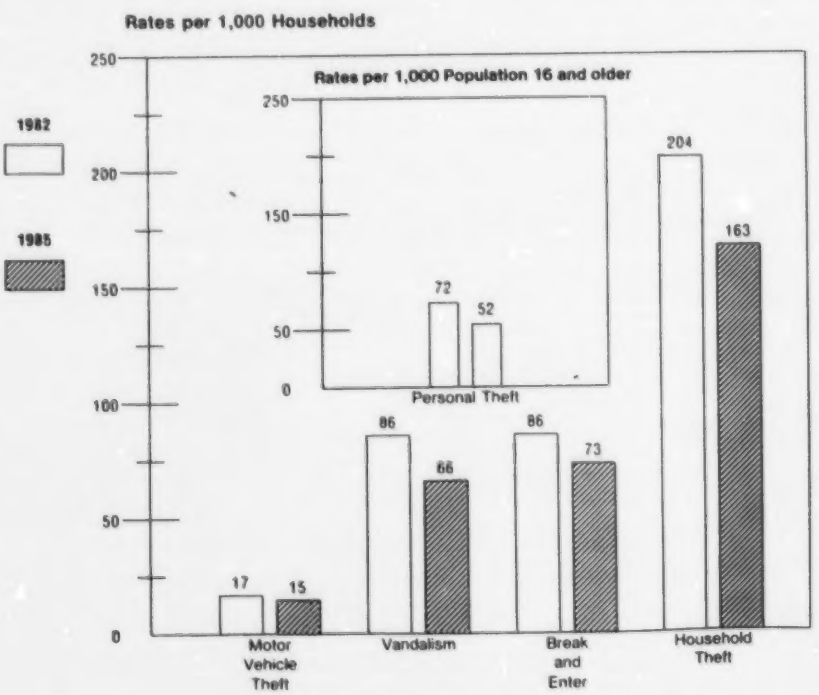

The changes in rates of vandalism, break and enter, household theft and personal theft were statistically significant (see Appendix 3). Rates of motor vehicle theft did not change significantly.

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

FIGURE 2

PROPERTY CRIMES[1] RECORDED BY THE EDMONTON POLICE DEPARTMENT, 1981 – 1984

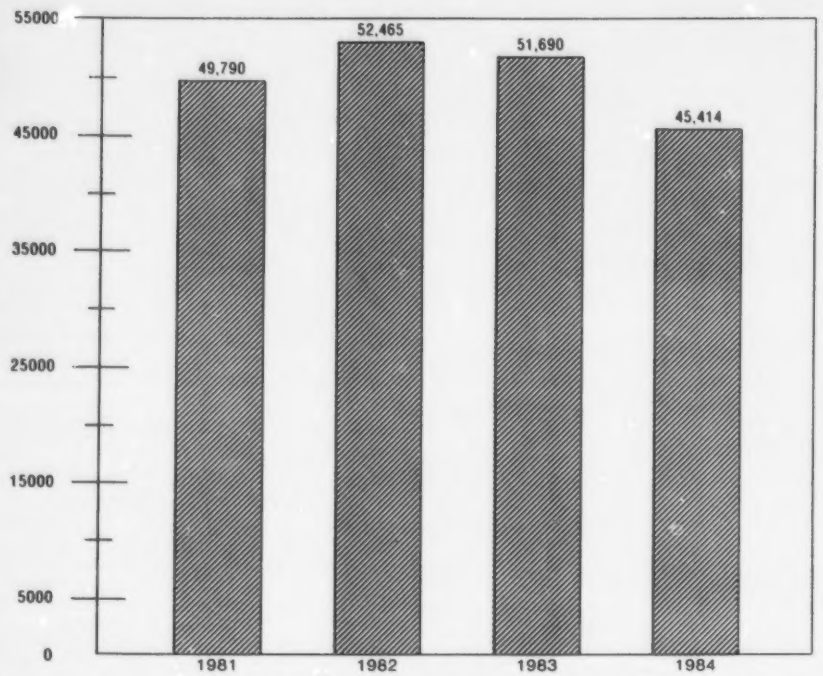

[1] Property crimes include theft of property, residential break and enter, theft of motor vehicles and willful damage to private property.

Source: Statistics Canada, *Canadian Crime Statistics*, Annual Catalogue #85-205.

Place of Residence

The city of Edmonton can be divided roughly into the downtown area and surrounding suburbs as defined by Edmonton police divisions. According to the Canadian Urban Victimization Surveys, residents of the centre core were significantly younger than suburban residents and they were more likely to be single, unemployed and living in lower income households. Suggestions from other studies that neighbourhoods bearing this description will inevitably have higher relative rates of property crime are not supported by the survey data; despite the marked differences in demographic characteristics, rates of property victimization were not significantly different in these two areas (Figures 3 and 4).

We find that over the three year period, the level of unemployment and the proportion of lower income households increased to a greater extent within the centre core than in other areas of the city, without a corresponding increase in rates of victimization. In the central core, rates of property crime remained relatively constant, whereas in the suburbs, all rates except those for motor vehicle theft declined significantly.

Break and Enter

Classified as the most serious property crime measured by the survey, residential break and enter in Edmonton declined significantly from an estimated 17,000 incidents in 1982 to 15,600 in 1985 (Table 1).

Occupancy: In keeping with the findings of other studies, the Canadian Urban Victimization Survey data confirm that the amount of time a home is left unoccupied is a major factor relating to risk of break and enter. Approximately 90% of such incidents took place when the households were unoccupied, nine percent of these while residents were on holiday. Households in which someone was usually home during the day experienced a substantially lower rate of break and enter than those which were vacant all or part of the day. Residents who frequently participated in activities outside the home in the evenings also experienced a higher rate of break and enter than those who were less active in the evenings.[3]

In an attempt to reduce the risk of victimization, many residents took precautions to make their homes appear occupied when they were not. These precautions seem to have provided some protection against break and enter since those who installed light timers or routinely left lights on when they were away from the home were less likely to become victims than those who did not practice these simple preventive measures.

Type of Dwelling: As was the case in 1982, type of dwelling was an important factor in determining risk of break and enter in Edmonton in 1985. Highrise apartment dwellers had by far the lowest rate in both survey years (Table 2). There was a significant decline in rates for single houses from 96 per 1,000 in 1982 to 82 per 1,000 in 1985, and no apparent change in rates for other types of dwellings.

Certain types of dwellings provide offenders with a relatively easy opportunity to determine whether, in fact, households are occupied. Even though apartment dwellers were more likely than others to leave their homes vacant during the day, the difficulty faced by offenders in determining occupancy, especially in the case of highrise buildings, seems to contribute to lower rates of break and enter. Controlled access into and restricted escape routes from highrise buildings may also add to the danger of detection, making them less attractive targets for potential burglars.

Household Income: The relationship between household income and risk of break and enter is complicated by many other factors which influence the extent to which specific residences will be viewed as attractive and accessible targets (Table 3).

In Edmonton, upper income families were more likely to live in single family dwellings than were lower income families, a factor which, in general terms,

[3] While the question of evening activity outside the home was directed to the respondent only and not all members of the household, it is a good indicator of household occupancy in the evenings for smaller households.

FIGURE 3

ESTIMATED RATES OF PROPERTY CRIME IN EDMONTON BY PLACE OF RESIDENCE, 1982 AND 1985

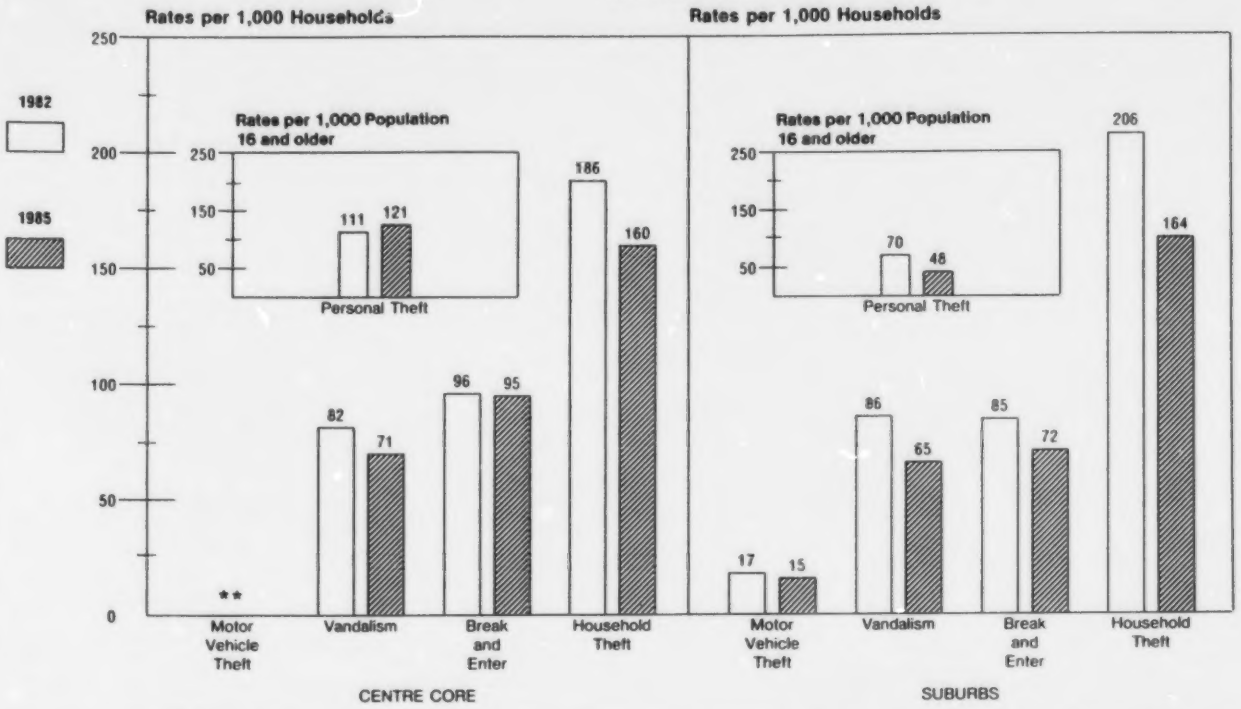

The changes in suburban rates of vandalism, break and enter, household theft and personal theft were statistically significant. The changes in suburban rates of motor vehicle theft and rates of all property crimes in the centre core were not statistically significant (See Appendix 3).

**The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

should have increased their vulnerability to break and enter. At the same time, however, they were also more likely to be owners than renters, and as such, the survey indicates that they were also more likely to have recently installed new locks, to leave lights on when absent, or to use light timers. In both survey years, Edmonton residents from upper income households were also more likely to be aware of community crime prevention programs such as Neighbourhood Watch, Block Parents and Operation Identification.

While lower income families were more likely to live in multiple family dwellings which typically have lower rates of break and enter, they were also less likely to practice target hardening techniques and less likely to be aware of community crime prevention programs.

Method of Entry: Approximately one-third of all break and enter incidents in both survey years were completed without the use of force. In almost one-half (45%) of those incidents in which no force was used, the offender entered, or tried to enter the home, through an unlocked door or window. A further 9% slipped the lock; 9% had a key and 4% pushed their way in. In incidents in which entry was forced, 54% involved a broken lock or forced door and 38% involved a broken or forced window.

Nevertheless, certain protective measures evidently can have a preventive effect. In three-quarters of attempted break and enter incidents, there was evidence that the offenders had used force to try to break into a dwelling but without success.

Incidents Involving Motor Vehicles

An estimated 3,200 incidents of theft or attempted theft of a motor vehicle were uncovered in the Edmonton 1985 survey. Approximately one-half of these incidents involved cars, one-quarter involved trucks or vans and one-quarter were related to smaller vehicles such as motorcycles, mopeds or snowmobiles.

Although one in five victims of incidents involving motor vehicles were unable to state when the incident occurred, in the vast majority of the remaining cases (85%) the time of occurrence was after dark. Despite the mobility of the target of these offences, two-thirds of all incidents involved vehicles parked near victims' homes. Not surprisingly, incidents which occurred during the daylight hours were more likely than night-time incidents to take place away from victims' homes.

The large dollar values involved in theft of motor vehicles resulted in substantial initial costs to victims, but since a high proportion of victims were insured against theft and damage to

FIGURE 4

CITY OF EDMONTON

Shaded area denotes centre core as defined by Edmonton Police Division D.

Estimated Rates of Break and Enter in Edmonton by Type of Dwelling, 1982 and 1985

Rates per 1,000 Households

Type of Dwelling	1982	1985
Duplex	111	81
Single Family Dwelling	96	82
Lowrise	83	69
Rowhouse	69	69
Double	68	75
Highrise	42	40
Total Break and Enter Rate	86	73

The changes in rates for single family dwellings and total break and enter were statistically significant (see Appendix 3).
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982, 1985).

their vehicles, much lower "after insurance" costs were incurred than was the case in other property offences. In seven cases out of ten the motor vehicles had been returned by the police or recovered by other means by the time of the interview.

Vehicles were also the target in one-half of incidents classified as theft of household property and 80% of vandalism incidents, accounting for some 30,000 incidents in all. This is a drop from the 32,500 thefts of vehicle parts and damage to vehicles estimated to have occurred in 1982. Theft of motor vehicle parts such as hubcaps or radios, and vandalism to vehicles, occurred ten times as frequently as motor vehicle theft.

Although the initial costs were lower when motor vehicle parts were stolen or when vehicles were damaged rather than stolen, the final costs to victims were comparable. In only 6% of incidents involving theft of motor vehicle parts was the stolen property recovered by the police or by any other means by the time of the interview.

Personal and Household Theft

According to the 1985 survey, Edmonton residents experienced an estimated 22,000 incidents of personal theft and 19,600 incidents of household theft not involving motor vehicle parts in 1984. These figures represent a significant decrease from the estimated 29,100 incidents of personal theft and the 20,300 incidents of household theft that occurred in Edmonton in 1981.

The characteristics of personal and household theft incidents varied little between the two surveys. In 1985, the most common types of property stolen in the case of personal theft were clothing (26%), purses and wallets (25%), credit cards, cheques and other personal papers (13%), jewellery (7%) and other personal property (29%).[4] These incidents were most likely to occur in public locations (46%) or at the victim's place of work (32%) than in or around the victim's home (20%) or neighbourhood (3%). One-half of these incidents took place during the daylight hours (40% on week days and 11% on the week-end) and one-half took place after dark (27% during the week and 22% on the week-end).

[4] Respondents could list more than one type of property stolen.

Table 3

Estimated Rates of Property Crime in Edmonton by Annual Household Income, 1985

Income Group	Rates per 1,000 Households				Rates per 1,000 Population 16 and Older
	Break and Enter	Motor Vehicle Theft	Theft of Household Property	Vandalism	Theft of Personal Property
Less than $10,000	78	18	138	44	70
$10,000 to $14,999	82	11	161	66	61
$15,000 to $19,999	98	16	190	71	60
$20,000 to $24,999	52	13	160	81	52
$25,000 to $34,999	79	22	192	86	61
$35,000 to $44,999	87	16	185	91	48
$45,000 and over	85	12	220	88	57

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1985)

In the case of household theft (excluding theft of motor vehicle parts) the most common targets were bicycles (38%), stereo equipment (15%), household articles such as appliances, tools or cameras (14%), lawn furniture (13%) and other household property (27%).[4] Unlike theft of personal property, most household theft incidents occurred in or around the victim's home (62%) or neighbourhood (10%). Only 10% took place at the victim's workplace and 18% took place in public locations. These incidents were also more likely to take place after dark (61%): 36% during the week and 25% on the week-end. Of the 40% that occurred during the daylight hours, three-quarters happened on a week day, one-quarter on the week-end.

A comparatively small proportion of thefts — one-fifth (20%) of the personal thefts and one-third (32%) of the household property thefts — were covered by insurance.

Reactions to Property Crimes

Proportion of Incidents Reported: Less than one-half of the total property crimes were reported to the police in each survey year (Table 4). Reporting rates increased with the value of property stolen or damaged and, as would be expected, were higher for households insured against theft or damage than for those not insured.

In 1985, the proportion of property offences reported ranged from 28% of thefts of personal property, (a relatively minor crime), to 68% of thefts of motor vehicles and 62% of break and enter incidents, both more serious in terms of consequences for victims. Households composed of two or more adults and no children were the least likely to report incidents to the police (41%), while single parent family households were most likely to report incidents of property crimes (53%).

Reasons for Not Reporting: As was the case in 1982, victims who did not report to the police were most likely to say they thought the incident was "too minor", or that they believed the "police couldn't do anything about it". Smaller proportions of victims did not involve the police because "nothing was taken" or because they felt the inconvenience of reporting would outweigh the possible benefits (Table 5).

Reasons for Reporting: Among those who had reported the incident to police, "wanting the stolen items recovered" was cited most frequently by victims of motor vehicle, personal and household theft, while "wanting the offender arrested" was most important for break and enter victims. "Needing to file a police report in order to claim insurance" was most important for victims of vandalism (Table 6). Break and enter victims were more likely than victims of other property crimes to mention wanting to "obtain advice on prevention" and "obtain protection" as reasons for contacting the police. Victims were not asked why they reported crimes in the 1982 survey.

Table 4

Proportion of Property Crimes Reported to the Police in Edmonton, 1982 and 1985

Type of Incident	1982	1985
	Percent of Incidents	
Break and Enter	62	62
Motor Vehicle Theft	77	68
Theft of Household Property	46	44
Theft of Personal Property	30	28
Vandalism	38	33
Total Property Crimes Reported	46	43

The changes in proportions reported over the three year period were *not* statistically significant (see Appendix 3).
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982, 1985)

[4] Respondents could list more than one type of property stolen.

Table 6

Reasons for not Reporting Property Crime in Edmonton, 1982 and 1985

Type of Incident	Too Minor		Police Couldn't do Anything		Nothing Taken		Too Inconvenient	
	82	85	82	85	82	85	82	85
	Percent of Unreported Incidents							
Break and Enter	62	73	61	66	34	45	21	30
Motor Vehicle Theft	57	62	61	61	33	50	12	17
Theft of Household Property	70	76	68	65	8	9	27	31
Theft of Personal Property	60	65	62	65	8	7	20	31
Vandalism	67	80	72	72	33	30	22	29
Total Property Crimes	65	73	65	66	17	20	23	30

Victims could give more than one reason for not reporting any one incident
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1982; 1985).

Victims' Assessments of Appropriate Court Action: In the 1985 survey, all victims — both those who involved the police and those who did not — were asked what they thought the courts should do about offenders in the type of incident they had experienced. Despite the fact that 57% of incidents remained unreported, the majority because they were considered to be "too minor", very few victims (8%) felt that no official action should be taken or that the offender should receive a warning (8%) (Table 7). Victims were most likely to state that offenders should be required to compensate them for losses suffered (43%) and less likely to state that they should be fined (25%), perform community work (22%) or receive a prison term (16%). Fewer felt that offenders should be placed on probation (9%).

Victims of motor vehicle theft were those most likely to favour a prison term for offenders (33%) while victims of break and enter were more likely than others to state that offenders should be required to perform community work (25%) or should be placed on probation (24%).

Emotional and Physical Consequences of Victimization: In 1985, the majority of property offence victims reported having experienced one or more emotional or physical reactions following the incident. In almost all cases, female victims were more likely than male victims to report adverse reactions. The most common reaction to property victimization was anger, followed by a sense of violation of privacy (Table 8). More than one-third of female victims and one-quarter of male victims felt their privacy had been invaded. The proportion increased with the severity of the offence but was substantial even for victims of theft and vandalism.

The type of property victimization most likely to elicit emotional or physical reactions was break and enter. Women who had experienced a break and enter reported reacting to the invasion of their privacy (59%), and with anger (56%), increased fear of being alone at home (44%), anxiety, nervousness and confusion (39%), fear for the safety of others (37%), sleeping difficulties (29%) and fear for their own safety outside the home (26%). Men who had been break and enter victims reacted with anger (53%), felt that their privacy had been invaded (42%) and like women, were more like to express fear for the safety of others (28%) than were victims of any other type of property crime.

Household composition was found to be linked to adverse reactions to property victimization. Single-parent families were more likely to report emotional reactions than either two-parent families or households with no children (Table 9). This relationship can be explained in large part by the high proportion of single parent families headed by women.

Need for Counselling: Among property offence victims, female victims of break and enter were most likely to state that emotional or psychological counselling should be available for the type of victimization they had suffered;

Table 5

Reasons for Reporting Property Crime in Edmonton, 1985

Type of Incident	Wanted Stolen Items Recovered	Wanted Offender Arrested	File Insurance Claim	Obtain Advice on Prevention	Obtain Protection
	Percent of Reported Incidents				
Break and Enter	66	80	44	30	35
Motor Vehicle Theft	85	72	54	..	..
Theft of Household Property	84	65	60	19	13
Theft of Personal Property	96	60	38	18	14*
Vandalism	..	53	72	20	16
Total Property Crimes	72	66	54	21	19

Victims could give more than one reason for reporting any one incident
* The actual count was low (11 to 20), therefore caution should be exercised when interpreting this proportion
.. The actual count was too low to make statistically reliable population estimates
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1985)

Table 7

Assessment of Appropriate Court Action, Edmonton 1985

Suggested Court Action	Break and Enter	Motor Vehicle Theft	Theft of Household Property	Theft of Personal Property	Vandalism	Total Property Crimes
			Percent of Victims			
Courts should do nothing	6	**	8	14	9	8
Should receive warning	8	8*	8	8	11	8
Offender should repay victim	34	26	47	43	47	43
Should be fined	20	31	27	26	26	25
Should perform community work	25	19	22	16	22	22
Should be put on probation	24	10*	8	8	6	9
Should receive prison term	25	33	14	15	8	16
Other	18	15	12	12	13	13

Victims could give more than one response to any one victimization.

* The actual count was low (11 to 20), therefore caution should be exercised when interpreting this proportion.

** The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.

Source: Canadian Urban Victimization Survey (1985).

and yet, 64% of victims who experienced some kind of reaction said they had received no assistance in coping. Those who were helped were most likely to mention receiving assistance from family members (66%), friends or neighbours (42%) and police officers (8%).

Conclusion

Replication of the Canadian Urban Victimization Survey in Edmonton has provided us with some important benchmarks against which to measure changes in victimization rates.

Contrary to assumptions that the crime situation in Canadian cities continues inevitably to worsen, property crime was seen to decrease in Edmonton between 1981 and 1984. Of greater significance to the development of effective crime prevention strategies is the fact that the indicators of risk measured by the survey were remarkably stable. That is, factors correlated with victimization remained constant despite an overall decline in incidence and rates. For example, it matters whether homes are continuously occupied or not, and if precautions are taken to make homes appear occupied and to improve locking systems. These findings support the continuation of traditional "target hardening" strategies for the prevention of crime, indicating that some modest, unobtrusive actions on the part of individuals and neighbourhoods can assist in deterring opportunistic property crime.

Other issues raised in the considerable literature on property crimes cannot be easily addressed by this survey but could be tested with minimal revisions to the existing survey instrument. For example, the present study has shown that although there are important differences between the central core area of Edmonton and the surrounding suburbs in terms of marital, employment and income characteristics, these differences do not translate into significant differences in property crime rates. By contrast, Waller and Okihiro (1978) found that rates of break and enter in Toronto were higher in areas with relatively high proportions of disadvantaged and unattached individuals, as measured by the presence of young unemployed males, single parent families and multiple family units. Waller and Okihiro also found that proximity to public housing was an important factor. More exact geocoding procedures could be introduced into future victimization surveys to allow for a detailed delineation of neighbourhoods and their socio-economic characteristics. This in turn would enhance our ability to test the universality of the findings of some important neighbourhood studies.

The Edmonton replication survey has also given us the opportunity to study the consequences of victimization on victims of property crime. There can be little doubt that services are needed to help victims develop crime prevention and coping strategies. Although the Edmonton survey in 1985 has shown that the most common sources of support and assistance in times of criminal victimization are other family members or friends, an estimated 1,600 victims of property crime made use of the police-based Victim Service Unit in Edmonton for information about the progress of their case, early return of recovered stolen property, counselling and crime prevention advice.

This Bulletin and others in the series have shown that serious crime is a relatively rare event in Canadian cities. However, addressing the special case of multiple victimization affords an opportunity to explore, develop and test our theoretical and practical knowledge about crime and the structural and dynamic factors which promote or inhibit victimization.

This issue is discussed in the final bulletin in this series, the upcoming Bulletin 10.

Table 8

Emotional and Physical Reactions to Victimization by Sex of Victim, Edmonton 1985

Type of Reaction	Total Property Crimes		Break and Enter		Motor Vehicle Theft		Theft of Personal Property		Theft of Household Property		Vandalism	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
	Percent of Victims											
Anger	63	63	56	53	63	54	75	65	64	63	60	71
Feelings of invasion of privacy	37	26	59	42	40	27*	40	29	30	23	25	18
Fear of being alone at home	15	2	44	5*	**	**	7	**	8	**	7	**
Fear for personal safety outside	13	4	26	8	**	**	12	**	10	3	10	**
Fear for safety of others	15	11	37	28	**	17*	9	6*	10	7	8	6*
Anxious, nervous, confused	20	9	39	16	31	17*	25	7*	12	7	13	6*
Headaches, nausea, loss of appetite	5	1*	9	**	**	**	7*	**	3	**	**	**
Sleeping difficulties	11	3	29	8	**	**	9	**	4	2	5	**
Percent reporting one or more reactions	92	70	80	68	71	61	80	71	70	69	67	74

Victims could mention more than one reaction to a single victimization.
* The actual count was low (11 to 20), therefore caution should be exercised when interpreting this proportion.
** The actual count was too low to make statistically reliable population estimates.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1985).

Suggested Readings:

Brantingham, J. and P.L. Brantingham, *Housing Patterns and Burglary in a Medium-Sized American City*. Florida State University, 1974.

Maguire, M., *Burglary in a Dwelling*. London: Heinemann, 1982.

Mayhew, P., *Residential Burglary: A Comparison of the United States, Canada and England and Wales*. National Institute of Justice, 1986.

Newman, O., *Defensible Space*. New York: The Macmillan Company, 1972.

Reppetto, T.A., *Residential Crime*. Cambridge, Mass.: Ballinger Publishing Company, 1974.

Waller, I. and N. Okihiro, *Burglary: The Victim and the Public*. Toronto: University of Toronto Press, 1978.

Winchester, S. and H. Jackson, *Residential Burglary: The Limits of Prevention*. London: HMSO, Home Office Research Study No. 74, 1982.

Table 9

Emotional and Physical Reactions to Property Crime by Composition of Household, Edmonton 1985

Type of Reaction	One Adult	Two or More Adults	Single Parent Family	Two Parent Family
Anger	66	60	78	62
Feelings of invasion of privacy	33	32	50	32
Fear of being alone at home	12	8	24	14
Fear for personal safety outside	13	10	22	17
Fear for safety of others	7	14	35	25
Anxious, nervous, confused	21	17	39	22
Headaches, nausea, loss of appetite	6	4	14	6
Sleeping difficulties	12	7	28	12

Victims could mention more than one reaction to a single victimization.
Source: Canadian Urban Victimization Survey (1985).

Appendix 1

About the Canadian Urban Victimization Survey, 1985

Early in 1985, the Ministry of the Solicitor General, with the assistance of Statistics Canada, conducted a replication of the Canadian Urban Victimization Survey in Edmonton, Alberta. A random sample of 9,200 Edmonton residents 16 years of age or older was asked about their perceptions of crime and the criminal justice system, their experiences with certain crimes, and the impact that criminal victimization may have had upon them.

This replication survey was conducted to trace patterns in victimization, to test for the significance of risk factors over time, and to enhance existing knowledge about the traumatic effects of victimization. In order to increase the practical utility of the survey for the Edmonton Police Department, special questions were included on the functioning of the Crime Stoppers Program and the Victim Service Unit in Edmonton. Aside from minor changes in the questionnaire made necessary by these objectives, the methodology of the survey was the same as that for the CUVS.

To maximize reliability of recall, respondents were asked to report on only those incidents which had occurred between January 1 and December 31, 1984. On the basis of these interviews, statistical estimates were made for the population 16 and over in Edmonton. These statistically derived estimates were used throughout this bulletin.

The eight crime categories included are: sexual assault, robbery, assault, break and enter, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism.

Appendix 2

Definitions and Limitations

The eight crime categories included in this survey are: sexual assault, robbery, assault, break and entry, motor vehicle theft, theft of household property, theft of personal property and vandalism. These offences are ranked in descending order of seriousness.

1. Sexual assault includes rape, attempted rape, molesting or attempted molestation, and is considered the most serious crime.
2. Robbery occurs if something is taken and the offender has a weapon or there is a threat or an attack. The presence of a weapon is assumed to imply a threat. Attempted robberies are also included in this offence category.
3. Assault involves the presence of a weapon or an attack or threat. Assault incidents may range from face-to-face verbal threats to an attack with extensive injuries.
4. Break and entry occurs if a dwelling is entered by someone who has no right to be there. "No right to be there" differentiates, for example, between a workman who is in a dwelling with the permission of the owner and steals something, and someone illegally entering the dwelling to take property. The latter would be classified as a break and enter as are attempts to enter a dwelling if there is some evidence of force or knowledge of how the person tried to get in.
5. Motor vehicle theft involves the theft or attempted theft of a car, truck, van, motorcycle or other motor vehicle.
6. Theft or attempted theft of household property.
7. Theft or attempted theft of money or other personal property (not household property).
8. Vandalism occurs if property is damaged but not taken.

Incidents which involved the commission of several different criminal acts appear in the tables only once, according to the most serious component of the event. Thus for example, if sexual assault, theft of money and vandalism all occurred at the same time, the incident would be classified in these tables as sexual assault. An incident would be classified as vandalism (least serious on the hierarchy) only if no other crime which is higher on the seriousness scale occurred at the same time.

Appendix 3

Testing for Statistical Significance

The test of significance used in this Bulletin is the two-tailed-t-test because a hypothesis of change in crime rates in either direction is more plausible than one which assumes a given direction.

The **Canadian Urban Victimization Survey Bulletin** is produced by the Communications Group, Ministry Secretariat, under the authority of the Solicitor General of Canada. It is available free from the Communications Group, Solicitor General Canada, 340 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario K1A 0P8.

©Minister of Supply and Services Canada 1988

Cat. No. JS42-18/9-1988

ISBN 0-662-56293-3

Solliciteur général Canada
Secrétariat du Ministère

Solicitor General Canada
Ministry Secretariat

Canada

LE SONDAGE CANADIEN SUR LA VICTIMISATION EN MILIEU URBAIN

Caractéristiques du crime contre les biens

Bulletin 9

CARACTÉRISTIQUES DU CRIME CONTRE LES BIENS

Les crimes entraînant des pertes et des dommages matériels préoccupent de plus en plus le public. Certains Canadiens peuvent avoir beaucoup de difficulté à remplacer des biens volés ou endommagés, surtout les ménages à revenu faible ou fixe. Toutefois, les enquêtes sur la victimisation montrent qu'aux pertes matérielles résultant d'un crime contre les biens, telle l'introduction par effraction, peuvent s'ajouter de graves répercussions psychologiques.

Le présent bulletin décrit les résultats du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain en ce qui concerne les victimes d'infractions contre les biens commises dans la ville d'Edmonton. Le bulletin précédent (Bulletin nº 8) portait sur les caractéristiques du crime avec violence. En 1982, on a interviewé 61 000 résidents de sept villes canadiennes[1] au sujet de leur perception de la criminalité et du système de justice pénale, de leur expérience avec le crime en 1981 et des répercussions que les actes criminels ont eues sur eux. En 1985, un sondage complémentaire a été effectué à Edmonton au moyen des mêmes méthodes et du même questionnaire principal. Grâce aux données recueillies au cours des deux enquêtes, on peut commencer à dégager les caractéristiques de cette ville en ce qui concerne le risque de victimisation, les crimes signalés et non signalés, l'importance et la répartition de certains actes criminels et la perception que les victimes ont de la criminalité et du système de justice pénale. Mieux nous comprendrons les facteurs influant sur le risque et les circonstances dans lesquelles certaines infractions sont le plus susceptible de se produire, plus nous serons en mesure de réduire la criminalité par l'élaboration de programmes efficaces de prévention du crime et d'atténuer les conséquences du crime par des services efficaces aux victimes.

[1] Les sept villes visées par le sondage de 1982 étaient le Grand Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax-Dartmouth et St. John's. Une description plus détaillée des méthodes utilisées figure aux annexes 1 et 2.

Cadre socio-économique de l'enquête

Le rapport entre les facteurs socio-économiques et démographiques et le taux de criminalité dans une ville, une région ou un pays préoccupe depuis fort longtemps les chercheurs et les décideurs. Si l'on se fonde sur ces deux enquêtes, effectuées à seulement trois années d'intervalle, il apparaît une fois de plus que le rapport est très complexe, et qu'il faudrait disposer de données provenant d'une série historique d'enquêtes identiques pour dégager les éléments qui permettent le mieux de définir des tendances et des constantes.

Comme on le signale dans le bulletin nº 8, Edmonton, capitale de l'Alberta, est une ville d'environ 600 000 personnes. Au moment du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (SCVMU) au début de 1982, l'industrie pétrolière du nord de l'Alberta était à son apogée et Edmonton jouissait d'une grande prospérité. La population adulte (âgée de 16 ans et plus) s'élevait à environ 404 200 habitants (SCVMU, 1982). Les particuliers et les familles étaient attirés vers Edmonton par les possibilités d'emploi, ce qui a créé une vague de prospérité dans la construction domiciliaire et le secteur tertiaire. La migration nette de personnes venues d'autres provinces du Canada à Edmonton a été d'environ 10 000 en 1981 (Statistique Canada, 1986). À l'époque du deuxième sondage sur la victimisation, en 1985, l'industrie pétrolière était en récession et le taux de chômage avait augmenté. En 1984, la migration nette hors d'Edmonton était d'environ 13 000 personnes (Statistique Canada, 1986). En 1985, la population adulte était évaluée à 420 300 habitants (SCVMU, 1985).

En 1985, à Edmonton, la proportion d'hommes dans la population était passée de 47 % à 50 % et la proportion de ceux qui se disaient à la recherche d'un emploi dans l'année visée par le sondage était passée de 2 % à 6 %[2]. En 1985, 55 % des résidents d'Edmonton avaient un emploi rémunéré comparativement à 62 % en 1982. L'âge moyen de la population adulte passant de 35,4 ans en 1982 à 36,4 ans en 1985. Un résident d'Edmonton sur trois était célibataire et environ la moitié des résidents étaient mariés au moment des deux sondages. Le nombre moyen d'activités hors du foyer le soir au cours de chaque mois est passé de 21 à 23 par résident adulte.

[2] À moins d'indications contraires, les changements ou écarts mentionnés dans le texte sont statistiquement significatifs à 0,05. Cela signifie que nous avons la certitude à 95 % que le changement décelé n'est pas attribuable aux variations aléatoires dans la sélection de l'échantillon choisi (voir l'annexe 3).

Grandes tendances de la victimisation dans le cas des crimes contre les biens

Étant donné l'augmentation du nombre d'adultes de sexe masculin au sein de la population et celle du taux de chômage et des activités hors du foyer le soir pendant cette période de trois ans, on aurait pu s'attendre à une augmentation du nombre de crimes contre les biens.

Cela ne fut cependant pas le cas. Le sondage de 1985 sur la victimisation a permis d'évaluer à 89 600 le nombre de crimes contre les biens (introduction par effraction, vol d'un véhicule motorisé, vol de biens domestiques, vol de biens personnels et vandalisme) commis au cours de l'année civile 1984. Ce nombre représente une *diminution* de 16 % comparativement au chiffre de 107 100 crimes contre les biens qui auraient été perpétrés à Edmonton en 1981. Bien que le nombre estimatif de crimes avec violence commis pendant la même période (voir le bulletin n° 8) n'ait pas changé de façon appréciable, la baisse du nombre des crimes contre les biens était significative du point de vue statistique (tableau 1 et graphique 1).

Le nombre de crimes contre les biens consignés par le service de police d'Edmonton a également diminué — malgré certaines fluctuations annuelles — passant de 49 790 en 1981 à 45 414 en 1984 (graphique 2). Même si les catégories de crimes que retient le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain se rapprochent le plus possible des principales classifications dont se sert la police pour établir ses déclarations uniformes de la criminalité, il faut faire preuve de prudence quand on compare ces deux systèmes en raison des différences importantes qui les caractérisent. Par exemple, les sondages n'ont fait état que des incidents touchant les résidents d'Edmonton, tandis que les statistiques policières portent sur tous les incidents signalés à Edmonton, qu'ils touchent les résidents de la ville elle-même et des municipalités de banlieue et les visiteurs. Les statistiques policières portent notamment sur le vandalisme et les vols de biens commis dans des locaux commerciaux, tandis que les chiffres tirés du Sondage s'étendent seulement aux crimes contre les biens domestiques et personnels. En outre, les estimations fondées sur les données de l'enquête comprennent les incidents qui ont été signalés aux enquêteurs, mais qui, pour une raison ou une autre, n'ont jamais été signalés à la police. En raison de ces écarts, les enquêtes sur la victimisation ont permis de découvrir environ deux fois plus de cas que n'en a consigné la police en 1981 et en 1984 (années de référence pour les sondages de 1982 et de 1985). Néanmoins, ces deux mesures indépendantes ont révélé que la *tendance* du changement était similaire.

Nombre estimatif de crimes contre les biens à Edmonton, 1982 et 1985

Type d'incident	1982	1985
Introduction par effraction	17 000	15 600
Vol de véhicules motorisés	3 400	3 200
Vol de biens domestiques	40 600	34 800
Vol de biens personnels	29 100	22 000
Vandalisme	17 000	14 000
Total des crimes contre les biens	107 100	89 600

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

GRAPHIQUE 1

TAUX ESTIMATIF DE CRIMES CONTRE LES BIENS À EDMONTON 1982 et 1985

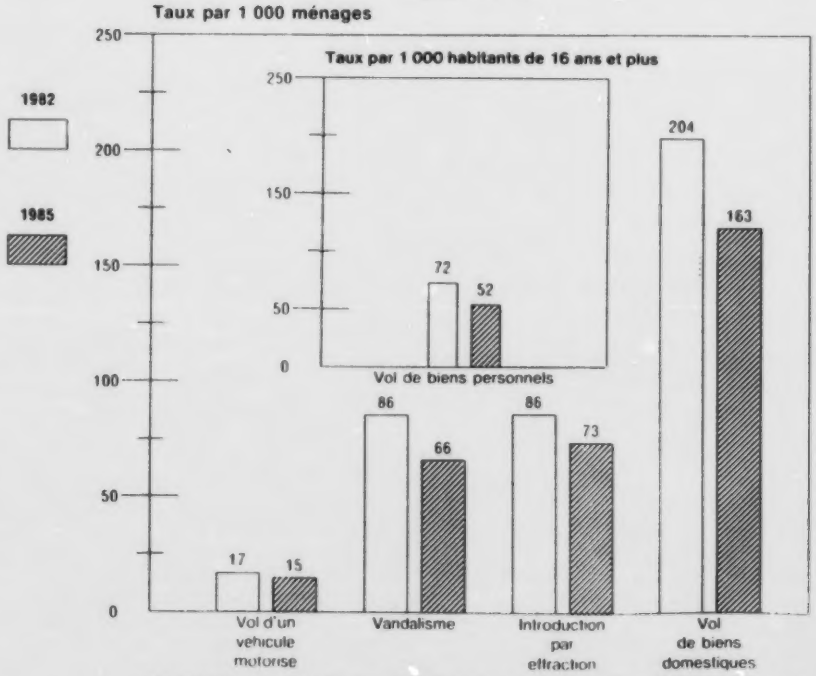

Les changements dans les taux de vandalisme, d'introduction par effraction, de vol de biens domestiques et de vol de biens personnels étaient statistiquement significatifs (voir l'annexe 3). Les taux de vol de véhicules motorisés n'ont pas changé de façon significative.

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

GRAPHIQUE 2

CRIMES CONTRE LES BIENS[1] CONSIGNÉS PAR LE SERVICE DE POLICE D'EDMONTON 1981 – 1984

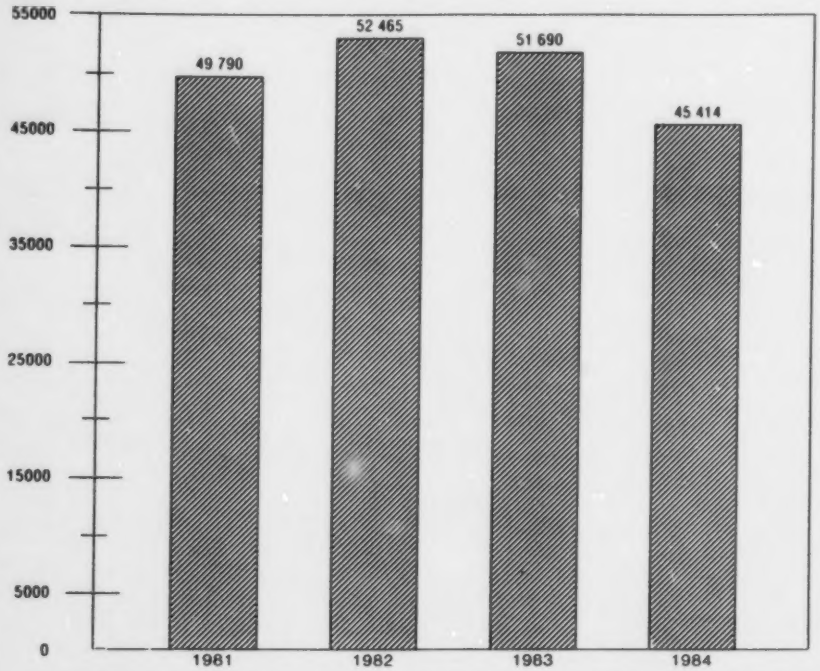

[1] Les crimes contre les biens comprennent le vol de biens, l'introduction par effraction dans un domicile, le vol d'un véhicule motorisé et les dommages intentionnels à la propriété privée.

Source : Statistique Canada, *Statistique de la criminalité du Canada*, Catalogue annuel n° 85-205

Le lieu de résidence

Edmonton comprend en gros un centre-ville et les banlieues définies par les divisions du service de police de cette ville. D'après le Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, les résidents du centre-ville étaient beaucoup plus jeunes que ceux des autres secteurs de la ville et ils étaient plus susceptibles d'être célibataires, sans emploi et faire partie de ménages à faible revenu. Les données de l'enquête ne viennent pas confirmer les hypothèses d'autres études selon lesquelles les secteurs ainsi décrits connaîtront inévitablement des taux relatifs plus élevés en ce qui concerne les crimes contre les biens; en dépit de différences marquées du point de vue démographique, le taux de victimisation dans le cas des crimes contre les biens présentait peu de différence, qu'il s'agisse du centre-ville ou des autres secteurs de la ville (graphiques 3 et 4).

Nous constatons que durant la période de trois ans le taux de chômage et la proportion de ménages à faible revenu ont beaucoup plus augmenté dans le centre-ville que dans les autres secteurs de la ville, sans qu'il y ait une augmentation correspondante du taux de victimisation. Dans le centre-ville, le nombre de crimes contre les biens est resté relativement constant, alors que dans les autres secteurs, tous les taux, exception faite de ceux relatifs aux vols de véhicules motorisés, ont diminué de façon importante.

Introduction par effraction

Considérée comme le plus grave crime contre les biens à avoir été évaluée au cours de l'enquête, l'introduction par effraction dans un domicile à Edmonton a connu une baisse considérable, le nombre d'incidents étant passé d'environ 17 000 en 1982 à 15 600 en 1985 (tableau 1).

Occupation du logement: Conformément aux résultats d'autres études, les données du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain confirment que le temps où un foyer est resté sans occupant constitue un facteur important de risque pour l'introduction par effraction. Environ 90 % de ces incidents se sont produits en l'absence des occupants, et dans 9 % des cas pendant qu'ils étaient en vacances. Les foyers où il y avait habituellement une personne durant la journée ont connu un taux d'introduction par effraction nettement inférieur à ceux qui étaient restés vacants toute la journée ou une partie de la journée. Les résidents qui participent souvent à des activités hors du foyer le soir ont connu également un taux plus élevé d'introduction par effraction que ceux dont les activités de ce genre étaient moins fréquentes[3].

Afin de réduire le risque de victimisation, nombre de résidents ont pris certaines précautions pour que leur maison paraisse habitée quand ils n'y sont pas. Ces précautions semblent avoir assuré une certaine protection contre l'introduction par effraction parce que ceux qui ont installé des minuteries pour l'éclairage ou qui ont l'habitude de laisser des lumières allumées pendant leur absence étaient moins susceptibles d'être victimisés que ceux qui n'ont pas pris ces précautions élémentaires.

Type de logement: Comme en 1982, le type de logement a constitué un facteur important pour déterminer le risque d'introduction par effraction à Edmonton en 1985. Les occupants de tours d'habitation ont connu de loin le taux le moins élevé, et ce pour les deux années (tableau 2). On signale que les taux ont subi une baisse importante en ce qui concerne les maisons unifamiliales, passant de 96 pour 1 000 en 1982 à 82 pour 1 000 en 1985, et il ne semble pas y avoir eu de changement pour ce qui est des autres types de logement.

Certains types de logement permettent aux infracteurs de déterminer assez facilement si les occupants sont présents ou absents. Même si les occupants d'appartement étaient plus susceptibles que d'autres d'être absents pendant la journée, la difficulté qu'éprouvent les infracteurs à déterminer si quelqu'un est là, surtout dans le cas des tours d'habitation, semble contribuer au nombre réduit d'introduc-

[3] Même si la question des activités hors du foyer le soir s'adressait uniquement au répondant et non à tous les membres du ménage, elle constitue un bon indicateur concernant la présence ou l'absence des occupants durant la soirée.

GRAPHIQUE 3

NOMBRE ESTIMATIF DE CRIMES CONTRE LES BIENS À EDMONTON, SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE 1982 ET 1985

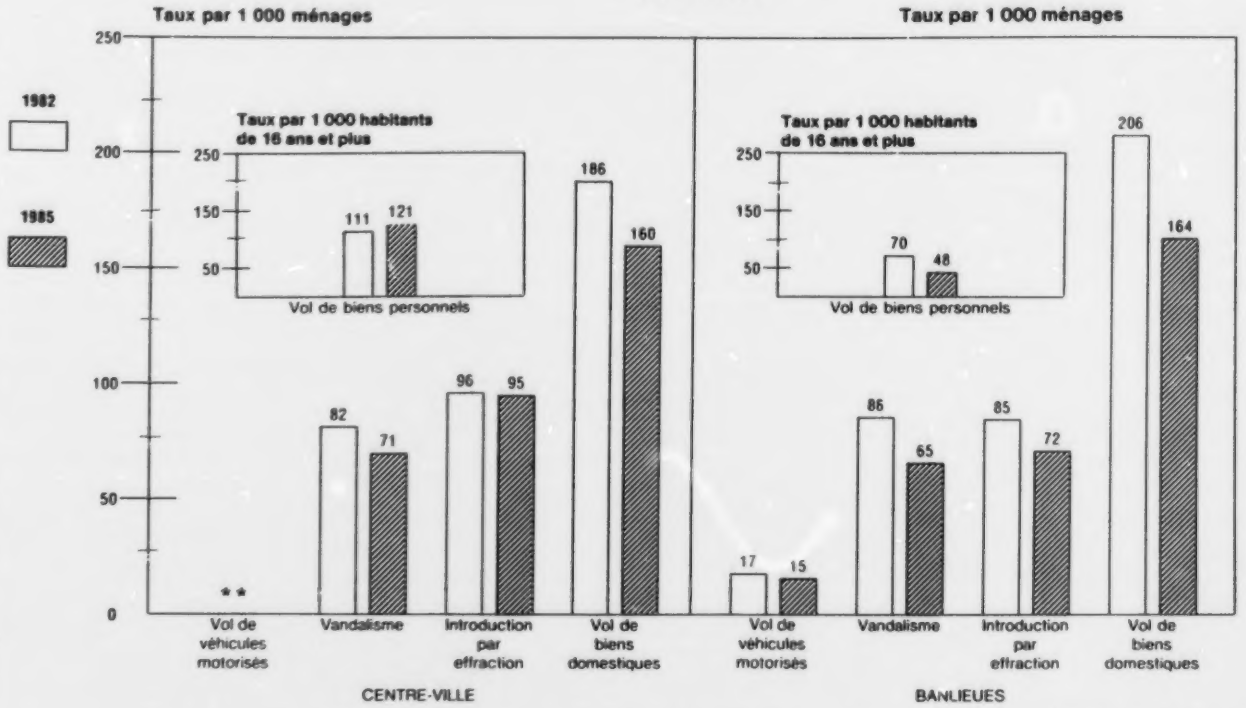

Les changements dans les taux de vandalisme, d'introduction par effraction, de vol de biens domestiques et de vol de biens personnels dans les banlieues étaient statistiquement significatifs. Les changements dans les taux de vol de véhicules motorisés et ceux de tous les crimes contre les biens dans le centre-ville n'étaient pas statistiquement significatifs (voir l'annexe 3).

**Les nombres dans l'échantillon étaient trop faibles pour permettre une estimation fiable des nombres pour la population.

Source : Sondage canadien la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

tions par effraction. Par ailleurs, la tour d'habitation éloigne les cambrioleurs éventuels en raison de son accès contrôlé et du nombre restreint de sorties de secours.

Revenu du ménage: Le rapport entre le revenu du ménage et le risque d'introduction par effraction se complique par la présence de nombreux autres facteurs qui permettent d'établir dans quelle mesure certaines résidences seront considérées comme des cibles attrayantes et faciles (tableau 3).

À Edmonton, les familles à revenu plus élevé étaient plus susceptibles de vivre dans une maison unifamiliale que les familles à faible revenu, facteur qui, en règle générale, aurait dû les exposer davantage à l'introduction par effraction. En même temps, toutefois, elles étaient aussi plus susceptibles d'être propriétaires que locataires, et, à ce titre, le Sondage indique qu'elles étaient également plus susceptibles d'avoir posé récemment de nouvelles serrures, de laisser les lumières allumées lorsqu'elles s'absentent, ou d'avoir installé des minuteries pour l'éclairage. Dans les deux années d'enquête, les résidents à revenu plus élevé d'Edmonton étaient aussi plus susceptibles de connaître les programmes communautaires de prévention du crime tels que Surveillance de quartier, Parents-Secours et Opération Identification.

Tandis que les familles à faible revenu étaient plus susceptibles d'habiter des immeubles collectifs, où les taux d'introduction par effraction sont normalement plus bas, elles étaient aussi moins portées à prendre elles-mêmes certaines mesures de protection et il était moins probable qu'elles connaissent l'existence des programmes communautaires de prévention du crime.

Mode d'introduction: Environ le tiers de tous les cas d'introduction par effraction au cours des deux années visées se sont produits sans le recours à la force. Dans près de la moitié (45 %) de ces cas, l'infracteur s'est introduit ou a tenté de s'introduire dans le domicile par une porte ou une fenêtre non verrouillée. Neuf pour cent ont réussi à entrer en faisant jouer le mécanisme d'une manière ou d'une autre; 9 % avaient une clé et 4 % sont entrés en se frayant un passage. Pour ce qui est des incidents où l'introduction s'est faite par le recours à la force, dans 54 % des cas la serrure a été brisée ou la porte, forcée et, dans 38 % des cas, la fenêtre a été brisée ou forcée.

Néanmoins, certaines mesures de protection peuvent de toute évidence avoir un effet préventif. Dans les trois quarts des tentatives d'introduction par effraction, il a été établi que, pour ten-

Nombre estimatif d'introductions par effraction à Edmonton, selon le type de logement, 1982 et 1985

Taux par 1 000 ménages

Type de logement	1982	1985
Duplex	111	81
Maison unifamiliale	96	82
Petit immeuble	83	69
Maison en rangée	69	69
Maison double	68	75
Tour d'habitation	42	40
Tous les cas d'introduction par effraction	86	73*

Les différences entre les taux concernant les maisons unifamiliales et ceux concernant le total des crimes contre les biens étaient statistiquement significatives (voir l'annexe 3).
Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

ter de s'introduire dans un logement, les infracteurs avaient eu recours à la force, mais sans succès.

Incidents touchant des véhicules motorisés

Dans le cadre de l'enquête de 1985, on a évalué à 3 200 le nombre de vols ou de tentatives de vol d'un véhicule motorisé commis à Edmonton. Environ la moitié de ces incidents touchait des voitures, un quart des camions ou des fourgonnettes et un autre quart des véhicules plus petits tels que motocyclettes, cyclomoteurs ou autoneiges.

Bien que dans le cas des incidents touchant un véhicule motorisé, une victime sur cinq fût incapable de préciser à quel moment l'incident s'était produit, dans la vaste majorité des cas (85 %) ils ont eu lieu après la tombée de la nuit. Même si la cible de ces infractions était mobile, les deux tiers de tous les incidents ont impliqué des véhicules stationnés près de la demeure des victimes. Il n'est pas surprenant que des incidents qui ont eu lieu pendant la journée étaient plus susceptibles que ceux survenus la nuit de se produire loin de la demeure de la victime.

En raison de l'importance des montants en cause dans les cas de vol d'un véhicule motorisé, les victimes ont dû dépenser au début des sommes considérables, mais comme un fort pourcentage d'entre elles était assuré contre le vol et les dommages, les frais engagés «après coup» étaient beaucoup moins élevés que dans le cas des autres infractions contre les biens. Sept fois sur dix, au moment de l'entrevue, les véhicules avaient été remis par la police ou recouvrés par d'autres intervenants.

Les véhicules ont également été la cible dans la moitié des incidents classés comme vols de biens domestiques et dans 80 % des cas de vandalisme, ce qui donne en tout 30 000 incidents environ. Il s'agit d'une diminution par rapport aux 32 500 cas de vol de pièces d'automobile et de dommages à des véhicules qui se seraient produits en 1982. Les vols de pièces de véhicule motorisé comme les enjoliveurs ou les radios, et le vandalisme dans les automobiles ont été 10 fois plus nombreux que les vols de véhicules motorisés proprement dits.

Même si le coût initial était moins élevé dans le cas d'un vol de pièces d'automobile ou de dommages à un

GRAPHIQUE 4
EDMONTON

La partie ombrée indique le centre-ville délimité par la Division D du service de police d'Edmonton.

Taux estimatif de crimes contre les biens à Edmonton, selon le revenu annuel du ménage, 1985

Classe de revenu	Taux par 1 000 ménages				Taux par 1 000 habitants de 16 ans et plus
	Introduction par effraction	Vol d'un véhicule motorisé	Vol de biens domestiques	Vandalisme	Vol de biens personnels
Moins de 10 000 $	78	18	138	44	70
10 000 $ à 14 999 $	82	11	161	66	61
15 000 $ à 19 999 $	98	16	190	71	60
20 000 $ à 24 999 $	52	13	160	81	52
25 000 $ à 34 999 $	79	22	192	86	61
35 000 $ à 44 999 $	87	16	185	91	48
45 000 $ et plus	85	12	220	88	57

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985)

véhicule que dans le cas d'une voiture volée, les coûts nets que les victimes devaient assumer étaient comparables. Dans 6 % seulement des cas de vol de pièces d'un véhicule motorisé, le bien volé avait été recouvré par la police ou par d'autres intervenants au moment de l'entrevue.

Vol de biens personnels et de biens domestiques

D'après l'enquête de 1985, les résidents d'Edmonton ont subi en 1984 environ 22 000 vols de biens personnels et 19 600 vols de biens domestiques, exception faite des pièces d'automobile. Ces chiffres constituent une diminution importante par rapport au nombre estimatif de 29 100 dans le premier cas et de 20 300 dans le second, enregistrés à Edmonton en 1981.

Les caractéristiques des vols de biens personnels et des vols de biens domestiques ont peu varié entre les deux enquêtes. En 1985, les biens les plus courants qui ont été volés dans le cas de vols de biens personnels étaient des vêtements (26 %), des sacs à main et des portefeuilles (25 %), des cartes de crédit, des chèques et d'autres documents personnels (13 %), des bijoux (7 %) et d'autres biens personnels (29 %).[4] Ces vols étaient plus susceptibles de se produire dans les endroits publics (46 %) ou au lieu de travail de la victime (32 %) qu'à l'intérieur ou autour de sa maison (20 %) ou de son quartier (3 %). La moitié de ces vols se sont produits en plein jour (40 % des jours de semaine et 11 % en fin de semaine) et l'autre moitié des cas sont survenus la nuit (27 % en semaine et 22 % la fin de semaine).

Dans le cas du vol de biens domestiques (abstraction faite du vol de pièces de véhicule motorisé), les cibles les plus courantes étaient des bicyclettes (38 %), des appareils stéréo (15 %), des articles ménagers tels que des appareils électriques, des outils ou des appareils photos (14 %), des meubles de jardin (13 %) et d'autres biens domestiques (27 %).[4] À la différence des vols de biens personnels, la plupart des vols de biens domestiques se sont produits à l'intérieur ou autour de la demeure de la victime (62 %) ou de son quartier (10 %). Seulement 10 % ont été commis au lieu de travail de la victime et 18 % dans un endroit public. Ces incidents étaient également plus susceptibles de se produire après la tombée de la nuit (61 %): 36 % en semaine et 25 % en fin de semaine. Des 40 % de cas qui ont eu lieu en plein jour, les trois quarts se sont produits un jour de semaine, l'autre quart au cours de la fin de semaine.

Les victimes d'une proportion relativement faible de vols — un cinquième (20 %) des vols de biens personnels et un tiers (32 %) des vols de biens domestiques — étaient protégées par une police d'assurance.

[4] Les répondants pouvaient mentionner plusieurs types de biens volés.

Réactions aux crimes contre les biens

Proportion des cas signalés: Moins de la moitié de tous les crimes contre les biens ont été signalés à la police au cours de chaque année visée (tableau 4). Le nombre des cas signalés augmentait selon la valeur des biens volés ou endommagés et, comme on pourrait s'y attendre, ce nombre était plus élevé dans le cas des ménages assurés contre le vol ou les dommages que pour ceux qui n'avaient aucune assurance.

En 1985, la proportion des infractions contre les biens qui avaient été signalées était de 28 % pour les vols de biens personnels (un crime relativement peu important), de 68 % pour les vols de véhicules motorisés et de 62 % pour les introductions par effraction, ces deux infractions étant plus graves du point de vue de leurs conséquences pour les victimes. Les ménages sans enfant composés de deux adultes ou plus étaient les moins susceptibles de signaler les incidents à la police (41 %), tandis qu'on pouvait s'attendre à ce que les familles monoparentales signalent les crimes contre les biens (53 %).

Motifs invoqués pour ne pas avoir signalé les infractions: Comme en 1982, les victimes qui n'ont pas signalé l'incident à la police étaient les plus susceptibles de le considérer comme «trop peu important», ou de déclarer qu'à leur avis la «police ne pouvait rien faire». Une proportion moins importante de victimes ne faisaient pas intervenir la police parce que «rien n'avait été volé» ou qu'elles estimaient que l'inconvénient qu'il y aurait de signaler l'incident l'emporterait sur tous les avantages possibles (tableau 5).

Raisons qui ont amené les victimes à signaler l'incident: Parmi les incidents signalés à la police, c'est dans les cas de vol de véhicules motorisés, de biens personnels et de biens domestiques que les victimes ont le plus souvent exprimé leur volonté de récupérer

Proportion des crimes contre les biens signalés à la police à Edmonton, 1982 et 1985

Type d'incident	1982	1985
	Pourcentage des incidents	
Introduction par effraction	62	62
Vol de véhicules motorisés	77	68
Vol de biens domestiques	46	44
Vol de biens personnels	30	28
Vandalisme	38	33
Total des crimes contre les biens signalés	46	43

Les changements dans les proportions signalées au cours de la période de trois ans n'étaient pas significatifs sur le plan statistique (voir l'annexe 3).
Source: Sondage sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

les biens volés, tandis que dans les cas d'introduction par effraction les victimes voulaient la plupart du temps obtenir l'arrestation de l'infracteur. Pour les victimes d'actes de vandalisme, le plus important était de présenter un rapport de police afin de pouvoir demander l'indemnité à la compagnie d'assurance (tableau 6). Les victimes d'introduction par effraction étaient plus susceptibles que les victimes d'autres crimes contre les biens d'invoquer les motifs suivants pour entrer en rapport avec la police: obtenir des conseils en matière de prévention et s'assurer une protection. Dans l'enquête de 1982, on n'a pas demandé aux victimes pourquoi elles avaient signalé les crimes.

Suggestions des victimes concernant les mesures judiciaires à prendre: Dans le sondage de 1985, on a demandé à toutes les victimes — tant celles qui ont appelé la police que celles qui ne l'ont pas fait — ce que les tribunaux devaient faire, à leur avis, des infracteurs selon le type d'incident qu'elles ont eu à subir. En dépit du fait que 57% des incidents n'ont pas été signalés, la majorité parce qu'ils étaient considérés comme «trop peu importants», très peu de victimes (8%) étaient d'avis qu'il ne fallait intenter aucune poursuite ou que l'infracteur devrait recevoir un avertissement (8%) (tableau 7). Des victimes déclaraient que les infracteurs devraient les dédommager des pertes subies (43 %) et d'autres soutenaient qu'on devrait leur imposer une amende (25 %), un travail communautaire (22 %) ou une peine d'emprisonnement (16 %). Rares étaient celles qui estimaient que les infracteurs devraient être mis en probation (9 %).

Les victimes de vol de véhicules motorisés étaient plus portées à favoriser une peine d'emprisonnement pour les infracteurs (33 %) tandis que les victimes d'introductions par effraction déclaraient que l'infracteur devrait plutôt se voir imposer un travail communautaire (25 %) ou être mis en probation (24 %).

Conséquences émotives et physiques: En 1985, la majorité des victimes d'infractions contre les biens ont signalé avoir subi une ou plusieurs réactions émotives ou physiques à la suite de l'incident. Dans presque tous les cas, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de signaler de tels inconvénients. La réaction la plus courante à la victimisation dans un cas d'infraction contre les biens était d'abord la colère, ensuite le sentiment d'intrusion dans la vie privée (tableau 8). Plus du tiers des victimes de sexe féminin et le quart des victimes de sexe masculin étaient d'avis qu'il y avait eu intrusion dans leur vie privée. Cette proportion augmentait selon la gravité de l'infraction, mais elle était importante même dans le cas des victimes de vols et de vandalisme.

Le type de victimisation le plus susceptible de causer des réactions émotives ou physiques était l'introduction par effraction. Les femmes qui en avaient été victimes ont signalé avoir eu le sentiment de réagir à une intrusion dans leur vie privée (59 %), et d'avoir éprouvé de la colère (56 %), une plus grande crainte de se retrouver seule à la maison (44 %), de l'angoisse, de la nervosité et de la confusion (39 %), de la crainte pour la sécurité des autres

Motifs invoqués par les victimes pour n'avoir pas signalé des crimes contre les biens, Edmonton, 1982 et 1985

Type d'incident	Trop peu important		La police ne pouvait rien faire		Rien de volé		Trop d'inconvénients	
	82	85	82	85	82	85	82	85
	Pourcentage des incidents non signalés							
Introduction par effraction	62	73	61	66	34	45	21	30
Vol d'un véhicule motorisé	57	62	61	61	33	50	12	17
Vol de biens domestiques	70	76	68	65	8	9	27	31
Vol de biens personnels	60	65	62	65	8	7	20	31
Vandalisme	67	80	72	72	33	30	22	29
Total des crimes contre les biens	65	73	65	66	17	20	23	30

Les victimes pouvaient invoquer plus d'un motif pour n'avoir pas signalé un incident
Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1982, 1985)

Raisons qui ont amené les victimes à signaler les crimes contre les biens Edmonton, 1985

Type d'incident	Restitution des objets volés	Arrestation de l'infracteur	Demande d'indemnité à l'assurance	Obtention de conseils en prévention	Protection
	Pourcentage d'incidents signalés				
Introduction par effraction	66	80	44	30	35
Vol d'un véhicule motorisé	85	72	54	..	..
Vol de biens domestiques	84	65	60	19	13
Vol de biens personnels	96	60	38	18	14*
Vandalisme	..	53	72	20	16
Total des crimes contre les biens	72	66	54	21	19

Les victimes pouvaient donner plus d'une raison.
* Comme les nombres réels étaient peu élevés (11 à 20), l'interprétation de ce taux doit être faite avec prudence.
.. Les nombres réels étaient trop peu élevés pour nous permettre d'établir, pour l'ensemble de la population, des estimations statistiquement fiables.
Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985)

(37 %), de l'insomnie (29 %) et de la crainte pour leur propre sécurité hors du foyer (26 %). Quant aux hommes, ils ont réagi avec colère (53 %), ont eu le sentiment d'une intrusion dans leur vie privée (42 %) et, à l'instar des femmes, ils étaient plus portés à manifester de la crainte pour la sécurité des autres (28 %) que les victimes d'autres types d'infractions contre les biens.

En ce qui concerne la victimisation dans les cas d'infractions contre les biens, on a constaté qu'il existait un lien entre la composition du ménage et les traumatismes subis. Les familles monoparentales étaient plus portées à signaler des réactions émotives que les familles biparentales ou les ménages sans enfant (tableau 9). Cette situation s'explique en grande partie par la forte proportion de familles monoparentales dont le chef est une femme.

Counseling: Parmi les victimes d'infractions contre les biens, ce sont les femmes qui, dans les cas d'introduction par effraction, étaient les plus susceptibles de déclarer qu'une aide psychologique devrait être offerte aux personnes ayant subi ce genre de traumatisme. Or, 64 % des victimes qui ont subi un traumatisme quelconque ont déclaré n'avoir reçu aucune aide à cet effet. Celles qui ont effectivement obtenu de l'aide ont, en général, signalé l'avoir reçue de membres de la famille (66 %), d'amis ou de voisins (42 %) ou d'agents de police (8 %).

Conclusions

L'enquête complémentaire effectuée à Edmonton dans le cadre du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain nous a fourni quelques points de référence importants pour nous aider à mesurer les changements dans les taux de victimisation.

Contrairement à l'hypothèse selon laquelle la situation du crime dans les villes canadiennes continue inévitablement de se détériorer, on a constaté que les infractions contre les biens ont diminué dans cette ville entre 1981 et 1984. Et ce qui revêt plus d'importance encore pour l'élaboration de stratégies efficaces en matière de prévention du crime, c'est la remarquable constance des indicateurs de risque déterminés par l'enquête. Autrement dit, les facteurs en corrélation avec la victimisation sont restés constants en dépit d'une diminution générale des incidents et des taux. Par exemple, il importe de savoir si les foyers sont habituellement

Mesures judiciaires proposées par les victimes, Edmonton 1985

Mesure judiciaire suggérée	Introduction par effraction	Vol d'un véhicule motorisé	Vol de biens domestiques	Vol de biens personnels	Vandalisme	Total des crimes contre les biens
Les tribunaux ne devraient rien faire	6	..	8	14	9	8
Avertissement	8	8*	8	8	11	8
Dédommagement des victimes	34	26	47	43	47	43
Amende	20	31	27	26	26	25
Travail communautaire	25	19	22	16	22	22
Ordonnance de probation	24	10*	8	8	6	9
Peine d'emprisonnement	25	33	14	15	8	16
Autres mesures	18	15	12	12	13	13

Les victimes pouvaient fournir plus d'une réponse pour n'importe quel incident
* Comme les nombres réels étaient peu élevés (11 à 20), l'interprétation de ce taux doit être faite avec prudence.
.. Les nombres réels étaient trop peu élevés pour nous permettre d'établir, pour l'ensemble de la population, des estimations statistiquement fiables.
Source Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985)

Réactions émotives et physiques à la victimisation, selon le sexe de la victime, Edmonton 1985

Type de réaction	Total des crimes contre les biens		Introduction par effraction		Vol d'un véhicule motorisé		Vol de biens personnels		Vol de biens domestiques		Vandalisme	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
	Pourcentage de victimes											
Colère	63	63	56	53	63	54	75	65	64	63	60	71
Sentiment d'intrusion dans la vie privée	37	26	59	42	40	27*	40	29	30	23	25	18
Crainte d'être seul à la maison	15	2	44	5**	**	**	7	**	8	**	7	**
Crainte pour sa sécurité personnelle à l'extérieur du foyer	13	4	26	8	**	**	12	**	10	3	10	**
Crainte pour la sécurité des autres	15	11	37	28	**	17*	9	6*	10	7	8	6*
Angoisse, nervosité, confusion	20	9	39	16	31	17*	25	7*	12	7	13	ns6*
Maux de tête, nausées, perte d'appétit	5	1*	9	**	**	**	7*	**	3	**	**	**
Insomnie	11	3	29	8	**	**	9	**	4	2	5	**
Pourcentage des victimes ayant signalé une ou plusieurs réactions			80	68	71	61	80	71	70	69	67	74

Les victimes pouvaient faire état de plus d'une réaction au sujet d'un incident.

* Comme les nombres réels étaient peu élevés (11 à 20), l'interprétation de ce taux doit être faite avec prudence.

** Les nombres réels étaient trop peu élevés pour nous permettre d'établir, pour l'ensemble de la population, des estimations statistiquement fiables.

Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985)

occupés ou non, et s'il y a des précautions à prendre pour faire en sorte qu'ils aient au moins l'air d'être occupés et pour améliorer le verrouillage. Ces résultats sont favorables au maintien des stratégies habituelles de protection des points les plus vulnérables dans le cadre de la prévention du crime, indiquant qu'une intervention modeste et discrète de la part des personnes et des quartiers peut aider à réduire les occasions de crimes contre les biens.

D'autres questions soulevées dans la masse de documents sur les infractions contre les biens ne sont pas faciles à aborder dans le présent sondage, mais pourraient être évaluées moyennant un minimum de révision du présent instrument de contrôle. Ainsi, notre étude a montré que, tout importantes que sont les différences entre le centre-ville d'Edmonton et les autres secteurs de la ville du point de vue de la situation matrimoniale, de l'emploi et du revenu, elles ne se traduisent pas par des écarts marquants entre les nombres d'infractions contre les biens. Par contre, Waller et Okihiro (1978), ont constaté que les taux d'introduction par effraction à Toronto étaient plus élevés dans les secteurs où sont assez nombreuses les personnes défavorisées et sans attache, si l'on en juge par la présence de jeunes hommes sans emploi, de familles monoparentales et de maisons multifamiliales. Les deux chercheurs ont constaté en outre que la proximité de logements à loyer modique constituait un facteur important. On pourrait adopter des modes de codification géographique plus précis pour les futurs sondages sur la victimisation afin de mieux délimiter les quartiers et leurs caractéristiques socio-économiques. Par ailleurs, cela nous permettrait d'accroître notre aptitude à évaluer l'universalité des résultats de certaines études importantes consacrées à des quartiers en particulier.

Le sondage complémentaire effectué à Edmonton nous a également fourni l'occasion d'étudier les répercussions de la victimisation dans le cas des infractions contre les biens. Il n'y a pas de doute qu'il faut créer des services pour aider les victimes à élaborer des programmes de prévention du crime et des stratégies d'adaptation. Ce sondage, effectué en 1985, montre certes que l'aide aux victimes provient surtout des membres de la famille ou des amis, mais il n'en demeure pas moins qu'environ 1 600 victimes d'infractions contre les biens ont eu recours à l'unité d'aide aux victimes du service de police d'Edmonton pour des renseignements sur l'évolution de leur cas, la restitution des biens volés sitôt retrouvés, du counseling et des moyens de prévention du crime.

Le présent bulletin et d'autres de la même série ont montré que le crime grave est un phénomène assez rare dans les villes canadiennes. Cependant, la question spéciale de la victimisation multiple nous donne l'occasion d'explorer, d'enrichir et d'éprouver nos connaissances théoriques et pratiques concernant le crime et les facteurs structurels et dynamiques qui favorisent ou empêchent la victimisation.

Cette question fera l'objet du dernier bulletin de la série, soit le n° 10.

Réactions émotives et physiques à un crime contre les biens selon la composition du ménage, Edmonton 1985

Type de réaction	Un adulte	Deux adultes ou plus	Famille monoparentale	Famille biparentale
Colère	66	60	78	62
Sentiment d'intrusion dans la vie privée	33	32	50	32
Crainte de rester seul à la maison	12	8	24	14
Crainte pour sa sécurité personnelle à l'extérieur du foyer	13	10	22	17
Crainte pour la sécurité des autres	7	14	35	25
Angoisse, nervosité, confusion	21	17	39	22
Maux de tête, nausées, perte d'appétit	6	4	14	6
Insomnie	12	7	28	12

Les victimes pouvaient faire état de plus d'une réaction au sujet d'un incident
Source: Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1985)

Lectures suggérées

Brantingham, J. et P.L. Brantingham, *Housing Patterns and Burglary in a Medium-Sized American City*. Florida State University, 1974.

Maguire, M., *Burglary in a Dwelling*. London: Heinemann, 1982.

Mayhew, P., *Residential Burglary: A Comparison of the United States, Canada and England and Wales*. National Institute of Justice, 1986.

Newman, O., *Defensible Space*. New York: The Macmillan Company, 1972.

Reppetto, T.A., *Residential Crime*. Cambridge, Mass.: Ballinger Publishing Company, 1974.

Waller, I. et N. Okihiro, *Burglary: The Victim and the Public*. Toronto: University of Toronto Press, 1978.

Winchester, S. et H. Jackson, *Residential Burglary: The Limits of Prevention*. London: HMSO, Home Office Study No. 74, 1982.

Annexe 1

À propos du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain, 1985

Au début de 1985, le ministère du Solliciteur général, avec l'aide de Statistique Canada, a effectué à Edmonton (Alberta) une réplique du Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain. On a demandé à un échantillon aléatoire de 9 200 résidents d'Edmonton âgés de 16 ans et plus comment ils percevaient la criminalité et le système de justice pénale, s'ils avaient été touchés personnellement par certains crimes et quelles répercussions les actes criminels ont eues sur eux.

Ce sondage a été mené en vue de déterminer les tendances en matière de victimisation, de vérifier l'importance des facteurs de risque dans le temps et d'en connaître davantage sur les effets traumatisants de la victimisation. Pour que le sondage serve plus utilement le service de police d'Edmonton, on a posé des questions spéciales sur le fonctionnement du programme «Échec au crime» et sur le service d'aide aux victimes à Edmonton. Sauf pour ces légères modifications, le sondage a été mené de la même façon que le SCVU.

Afin de maximiser la fiabilité des souvenirs évoqués, on a demandé aux répondants de ne faire état que des incidents qui s'étaient produits entre le 1er janvier et le 31 décembre 1984. À partir des résultats de ces entrevues, des estimations statistiques ont été établies pour l'ensemble des résidents d'Edmonton âgés d'au moins 16 ans. Ce sont ces estimations statistiques qui sont citées tout au long du présent bulletin.

Les huit catégories de crimes visées sont: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules motorisés, le vol de biens domestiques, le vol de biens personnels et le vandalisme.

Annexe 2

Définitions et limitations

Les huit catégories de crimes visées par le présent sondage sont: l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de véhicules motorisés, le vol de biens domestiques, le vol de biens personnels et le vandalisme. Ces infractions sont classées par ordre de gravité.

1. L'agression sexuelle comprend le viol, la tentative de viol, l'attentat à la pudeur et la tentative d'attentat à la pudeur, et est considérée comme l'infraction la plus grave.
2. Le vol qualifié survient lorsqu'un objet est emporté alors que l'infracteur est muni d'une arme, ou lorsqu'il y a, en même temps, menace ou agression. On tient pour acquis que la présence d'une arme constitue une menace. Cette catégorie d'infractions comprend également les tentatives de vol qualifié.
3. Les voies de fait impliquent la présence d'une arme ou encore une agression ou une menace. Ces incidents peuvent aller des menaces verbales formulées face à face aux agressions causant des blessures graves.
4. Une introduction par effraction se produit lorsqu'une personne entre dans un logement sans en avoir le droit. «Sans en avoir le droit» établit une distinction, par exemple, entre la personne qui travaille dans un logement avec la permission du propriétaire et y vole un objet, et celle qui pénètre illégalement dans le logement afin d'y prendre des biens. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'une introduction par effraction, ce qui comprend aussi une tentative d'introduction dans un logement s'il y a des signes de recours à la force ou si l'on sait comment la personne a tenté d'y pénétrer.
5. Le vol de véhicules motorisés comprend le vol ou la tentative de vol d'une voiture, d'un camion, d'une fourgonnette, d'une motocyclette ou d'un autre véhicule motorisé.
6. Le vol ou la tentative de vol de biens domestiques.
7. Le vol ou la tentative de vol d'argent ou d'autres bien personnels (qui ne sont pas des biens domestiques).
8. Il y a vandalisme lorsque les biens sont endommagés sans être volés.

Les incidents où il y a perpétration de plusieurs actes criminels différents ne figurent aux tableaux qu'une seule fois, suivant l'infraction la plus grave. Ainsi, s'il y a eu simultanément agression sexuelle, vol d'argent et vandalisme, l'incident sera classé comme un acte d'agression sexuelle. Un incident sera classé comme un acte de vandalisme (soit l'infraction la moins grave selon l'ordre de gravité) seulement si aucun crime estimé plus grave n'a été commis en même temps.

Annexe 3

Tests de signification statistique

Le test de signification statistique utilisé dans le présent bulletin est le test t d'alternative bilatérale parce que l'hypothèse d'un changement du taux de criminalité dans l'une ou l'autre direction est plus plausible que celle qui suppose une seule direction.

Le Bulletin **Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain** est publié par le Groupe des communications, Secrétariat du Ministère, avec l'autorisation du Solliciteur général du Canada. On peut l'obtenir gratuitement du Groupe des communications, Solliciteur général Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0P8

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

N° de cat. JS42-18/9-1988

ISBN 0-662-56293-3